

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 13 AOUT 1898

SOMMAIRE

TEXTE.—Dégoutante histoire, par F. Picard.—Von Bismarck, par de Baillou.—Bibliographie.—L'évadé, par J. Fleury.—A la veillée, par A.-H. de Trémaudan.—Tout est perdu, fors l'honneur.—Contrecoeur, par F. de Thermes.—Poésie : Les lucioles, par H. Demers.—Nouvelle : La chasse à l'homme, par Louis Fréchette.—Sourire et larmes, par Marie Aymong.—L'hon. M. Evanturel.—La morale de l'oncle Sam, par Edith Vasseur.—Poésie : La mort des fleurs, par Sullian Collin.—Légende d'Auvergne, par L.-André de Régis.—La mode.—Le tombeau de Christophe Colomb.—Primes du mois de juillet.—Propos du docteur.—Jeux et amusements.—Devinette.—Feuilleton.—L'art culinaire.—Parc Sohmer.—Choses et autres. Jeu de dames.

GRAVURES.—Portrait du prince de Bismarck, décédé.—Paysage canadien.—Contrecoeur : Groupe des invités aux noces d'or de M. l'abbé Dequoy.—Sur la rivière Yamaska.—La guerre hispano-américaine : L'amiral espagnol et ses officiers se rendant aux Américains.—Portrait de l'hon. F.-E. A. Evanturel.—Gravures de mode.—Devinette.—Gravure du feuilleton.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélés du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

DÉGOUTANTE HISTOIRE

A. M. J.-F. Dumontier,
Rédacteur à la *Vérité*, Québec

M. et cher confrère,

Les guerres civiles — luttas fratricides — me répugnent, me dégoûtent souverainement. Vous tirez sur vos troupes — elles ne sont pas d'humeur à se laisser canarder sans riposter. Cependant, je ne veux ni faire de réclame pour le compte d'autrui, ni entrer dans des détails inutiles. Je me réserve donc de ne plus répondre... autant que possible. Je ne vous cache pas qu'il est pour le moins étrange, de voir un journal se targuant de dévouement envers l'Eglise, attaquer précisément ce qui constitue l'Eglise. Car vous faites bon marché des deux parties dont se compose, ici-bas, la société organisée par Notre-Seigneur.

En vain, le Saint-Père répète-t-il, dans ses Encycliques, dans ses Brefs, par tous les moyens en son pouvoir, que l'Eglise enseignée doit être fidèle, respectueuse, pleine de soumission envers l'Eglise enseignante : votre journal, jadis d'une doctrine si sûre, actuellement publie les documents du magistère suprême — mais fait fi de leurs enseignements.

Sous le titre fallacieux d'*épiscopatisme*, vous avez cherché à créer une division parmi les membres de l'Eglise enseignée, à laquelle les prêtres, vous et moi nous appartenons ; vous avez, malheureusement, réussi à jeter

le trouble en certains esprits : le trouble, en cette matière, c'est le commencement de la révolte.

C'est avec un vif sentiment de tristesse que les bons catholiques ont lu, dans les lignes que vous consacrez à Mgr Lafèche, l'évêque missionnaire *admiré* — encore que ce mot vous répugne, employé même pour un des successeurs des apôtres — admiré, dis-je, non seulement de tout le Canada, mais de tous ceux qui l'ont connu.

Cette manière de parler de lui, croyez-vous, M. et cher confrère, qu'elle ne soit pas propre à diminuer le respect, l'amour filial que nous devons à nos évêques et au Saint-Père qui, *seul*, nous les choisit ?

Devant la mort, les rancunes s'effacent — excepté chez ceux qui n'ont ni cœur, ni foi. Avec votre manière incisive de critiquer, appelez cela *oracle*, *arrêt*, *sentence*. *terme fatidique*, peu m'importe.

* * *

Je lis dans la *Vérité* du 2 juillet 1898, page 3, colonne troisième, sous la rubrique : *Utilité des polémiques* :

"...Evitons avec soin tout ce qui peut blesser la charité et léser la justice ; épargnons, en un mot, les personnes, *autant que possible* ; mais discutons librement les idées, les opinions, les théories, les doctrines, les actes, les événements."

A la page 6 du même numéro, une attaque sans la moindre charité, injuste entièrement, où les personnes sont livrées au mépris de vos rares lecteurs.

Il est vrai que vous avez eu soin de dire : "Epargnons les personnes *autant que possible*". Or, le Saint-Père Pie IX, pour qui avant que vous fussiez né à la *Vérité*, peut-être au monde, j'ai versé quelque peu de sang prouvant par là, autant que je le pouvais, mon amour pour le Pape et les évêques, et même pour le reste des catholiques qu'alors j'appelais *TAS DE LACHES*, d'abandonner ainsi notre Auguste Pontife ; le Saint-Père Pie IX n'a jamais dit, ni Léon XIII non plus : "Epargnez les personnes *autant que possible*". Ils ont dit et répété : "Epargnez-les *toujours*".

Je vous défie de trouver un texte dans les documents pontificaux à l'encontre de cela.

Dans ce même numéro, toujours fidèle à votre programme, vous vous livrez à une charge à fond, d'une manière inconsidérée, contre la *Semaine Religieuse* de Montréal, contre Mgr Fabre, contre le rédacteur de la *Semaine Religieuse* (voir le dernier paragraphe de l'article *Accusations imméritées*, commençant page 2) ; vous ne craignez pas de publier par voie de journal une chose très grave, nuisible, en disant : "Les Papes eux-mêmes, du moment que leur rôle ici-bas est terminé, sont pesés comme les autres hommes, sont jugés à la lumière de la *Vérité* devant laquelle tous sont égaux."

Oui, l'Histoire *énonce* les faits d'un pontificat suprême ; mais ni vous, ni l'historien, ni personne, vous n'avez le droit de juger le Pape, fût-il mort depuis des siècles. C'est ce que nous disent entre autres le quatrième Concile de Constantinople, le deuxième de Lyon, celui de Florence, le VIe Concile Œcuménique, celui de Trente, enfin celui du Vatican — en termes plus ou moins explicites, qu'il s'agisse du Pape ou qu'il soit question de son suprême et infaillible magistère ; et les actes apostoliques durant la fameuse guerre de la Papauté et de l'Empire, au XIe siècle.

Que l'historien, l'écrivain, aient un certain droit d'*appréciation*, on le concède : mais il ne faut pas confondre *apprécier* et *juger*.

Seriez-vous adepte de la Proposition XXII du *Syllabus*, où nous lisons :

"Prop. XXII—L'obligation qui concerne les maîtres et les écrivains catholiques, se borne aux choses qui ont été définies par le jugement infaillible de l'Eglise comme des dogmes de foi qui doivent être crus par tous." (Traduction du journal *Le Monde*, de Paris, du 28 décembre 1864).

Vous seriez à plaindre.

Poursuivant l'application de votre règle de conduite ; épargnant les personnes *autant que possible*, vous prenez à partie, dans votre numéro du 30 juillet dernier, Françoise, d'abord. Je n'ai ni la mission, ni la prétention de la défendre. Je me contenterai de dire

qu'elle ne cherche pas à poser au théologien, et qu'il est permis à beaucoup de ne pas connaître tous les livres à l'index.

Vous passez ensuite à M. Léon Ledieu : il est capable de vous répondre ; ce n'est pas dans LE MONDE ILLUSTRÉ seulement qu'on peut écrire cela (que la connaissance du latin est absolument inutile pour l'étude du droit) ; laissez-moi aussi vous faire observer que M. Ledieu n'a absolument pas écrit ce que vous rap- portez. Il a certes le droit de l'écrire : car des journaux aussi bien rédigés que la *Vérité*, peut-être plus savants, des hommes de tout rang, de toutes conditions, ont dit et écrit ce que vous reprochez à M. Ledieu — et ce qu'il dit est d'ailleurs plein de bon sens.

Que n'ai-je étudié l'anglais, l'allemand, le commerce, au lieu du latin et du grec que j'ai appris par ma faute : feu mon bien-aimé père nous ayant laissés libres d'étudier ce que nous voudrions !

Vous tombez, après cela, sur Mlle Fauvette : elle est trop au-dessus de vos attaques — comme toutes nos aimables collaboratrices, d'ailleurs, vraies Canadiennes, c'est-à-dire attachées à leur Foi, à leur Patrie, et plus courageuses que bien des hommes, je le sais ; — elle est trop au-dessus de vos attaques pour s'en formaliser.

Si Mlle Gilberte, une pure Québécoise, a dit de moi que je suis un *écrivain incomparable*, elle m'a fait là, vraiment, un compliment tout immérité : mais vous eussiez dû le pardonner à un journal d'*admiration mutuelle* ! Je sais que c'est un excellent cœur, Mlle Gilberte ; si les colonnes du MONDE ILLUSTRÉ lui sont ouvertes, c'est qu'il est le seul journal ouvert aux jeunes, à ceux ou à celles qui essayent leurs premiers pas en littérature, et ce journal est nécessaire.

Je suis fier de dire que, selon la faible mesure de mes forces, je pousse et fais valoir nos jeunes écrivains quand je le puis : il est étrange que vous m'en vouliez pour cela.

Vient le tour de M. Louis Fréchette.

Permettez-moi, ici, de vous parler à cœur ouvert.

Combien de fois des prêtres (que je puis citer), m'ont affirmé que c'est le *manque de charité* des écrivains et de bien d'autres, qui ont amené cet écrivain distingué à écrire des choses regrettables à notre point de vue !

Mais, une fois pour toutes, dites donc franchement si la jalousie aveugle à tel point certains publicistes ici, qu'il ne soit permis à personne de s'affirmer, de parvenir, de se montrer soi ?

Ce serait un état d'esprit épouvantable, et, en ce cas, le mépris seul devrait être montré à ces publicistes s'abaissant jusqu'au sentiment vil et stupide de la jalousie.

Pourquoi traitez-vous de *dégoutante histoire* le conte de M. Louis Fréchette : *Tipite Vallerand*, quand ce conte est écrit CONTRE les blasphémateurs ? Cette histoire eût-elle été ragoutante, si c'en eût été l'anti-phrase ?

M. Louis Fréchette ne mérite pas le torrent d'injures sous lequel on a essayé dans le temps, sous lequel on semble vouloir essayer à nouveau, de le couvrir. Je tiens à le dire, ayant eu connaissance de ces injures ; en voyant le recommencement injuste et injustifiable ; ayant appris à connaître et, si j'ose le dire, à juger personnellement le grand écrivain.

Je n'ai aucun motif autre que celui de vouloir la vérité qui me pousse à le défendre : au régiment des zouaves Pontificaux, on m'avait donné le surnom de *défenseurs des opprimés*, parce que, seul parmi les Zouaves français et belges, je prenais la défense des Canadiens, malheureusement trop souvent attaqués par mes compatriotes. J'aime ce surnom, surtout eu égard à son origine.

Vous écrasez — ou croyez l'avoir fait — un timide adolescent M. Alph. Gingras, petit employé, n'ayant pas eu le bonheur que vous, M. et cher confrère, avez eu : de faire certaines études, si courtes eussent-elles été. Croyez-moi, monsieur le théologien, vous faites, d'un pet de chat, un bien gros péché ! Il n'y a pas lieu de se voiler la face pour si peu de chose, tandis que vous laissez, sans oser y répondre, courir un torchon puant la matière fécale à cent lieues et même davantage...